

Questions orales

[Français]

LA SÉCURITÉ SOCIALE

ON DEMANDE QUE LE GOUVERNEMENT DÉPOSE SES PROPOSITIONS RELATIVES AUX ALLOCATIONS FAMILIALES

L'hon. Monique Bégin (Saint-Léonard-Anjou): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

Ma question supplémentaire, puisqu'elle touche aux politiques sociales . . .

[Traduction]

Maintenant que l'attitude du gouvernement conservateur en matière d'allocations familiales se résume à «ma femme n'en a pas besoin», le ministre du développement social, le secrétaire d'État ou le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social peut-il dire à la Chambre si le gouvernement déposera le projet conservateur sur les allocations familiales avant Noël afin que les mères canadiennes sachent si elles auront la pleine indexation, et au juste ce qui arrivera à ce programme fédéral familial unique en son genre?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Avant que le ministre prenne la parole pour répondre à la question, je devrais rétablir les faits pour le compte rendu officiel. Ce n'est pas le député qui m'a dit qu'il s'agissait d'une question supplémentaire. C'est moi qui l'ai supposé, bien à tort. Le député avait tout de même droit à la parole.

L'hon. David Crombie (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Comme il n'y a pas de projet, monsieur l'Orateur, il ne sera pas déposé. Je crois l'avoir déjà affirmé dans une réponse antérieure à une question du même député, mais lorsque j'ai assumé la charge de ministre, j'ai continué le travail amorcé par le député pour ce qui est de la revue de tous les programmes de sécurité sociale du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Je les ai examinés tant du point de vue de l'équité que de celui des moyens à prendre pour que nous puissions verser de l'argent à ceux qui en ont le plus besoin, qui, en fait, sont les plus démunis.

C'est de cet esprit, dans lequel se poursuit cette révision, qu'on s'est inspiré pour parler de la «proposition» dans les journaux. J'imagine qu'elle le sait fort bien et je puis donner à la Chambre l'assurance qu'il n'y a pas de proposition. C'est une option que le ministère étudie, tout comme d'ailleurs il le faisait sûrement lorsqu'elle était ministre. J'ajouterais, étant donné qu'elle a sonné l'alarme, que les mères de famille peuvent compter sur les allocations familiales l'an prochain.

● (1450)

[Français]

ON DEMANDE SI LE BUDGET RELATIF AUX ALLOCATIONS FAMILIALES SERA RÉDUIT

L'hon. Monique Bégin (Saint-Léonard-Anjou): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

Je trouve assez inconsistant ce que le ministre vient de me répondre puisque en fin de semaine le président du Conseil du Trésor, ainsi que le premier ministre, que j'ai moi-même entendus à la télévision, ont parlé de la possibilité de réduire les allocations familiales, ce qui n'a jamais été dans les projets du gouvernement libéral. Je voudrais donc demander à l'honorable ministre s'il peut assurer la Chambre que le budget global des allocations familiales, qui est de plus de 2 milliards de dollars, et celui des exemptions d'impôt pour enfants à charge, qui est de plus de 600 millions de dollars, demeureront, quels que soient ces plans, réservés à des programmes couvrant

[M. l'Orateur.]

les enfants du Canada et non pas pour remplir de folles promesses électorales.

[Traduction]

L'hon. David Crombie (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, de 1962 à 1977 . . .**Mlle Bégin:** Parlez donc de 1979.

M. Crombie: . . . la somme redistribuée était si infime qu'elle n'a pas réussi à faire reculer d'une manière sensible le seuil de la pauvreté ni à améliorer réellement le sort des pauvres. En fait, le problème, c'est que même si les sommes ainsi redistribuées tendaient à s'accroître, les bénéficiaires n'étaient pas ceux qui en avaient le plus besoin.

Ainsi, la moitié des 15 milliards de dollars qui ont été redistribués n'ont pas profité à ceux dont le revenu était inférieur au seuil de la pauvreté. Voilà pourquoi il est essentiel de ne pas compter uniquement sur les allocations familiales mais aussi sur les exemptions fiscales pour les enfants, pour étendre la portée du crédit d'impôt au titre des enfants, car c'est une mesure équitable, qui est adaptée aux besoins des nécessiteux; le gouvernement précédent aurait dû l'adopter dix ans plus tôt.

Des voix: Bravo!

ON DEMANDE QUE LE PROGRAMME D'ALLOCATIONS FAMILIALES DEMEURE UNIVERSEL

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Monsieur l'Orateur, je remercie les députés d'en face de leur ovation.

Pour faire suite aux questions précédentes et compte tenu de l'article publié par la *Star* de Toronto au cours de la fin de semaine à propos des changements que le gouvernement songe à apporter au programme d'allocations familiales, le ministre peut-il assurer à la Chambre aujourd'hui que le gouvernement conservateur ne remettra pas en cause le principe de l'universalité sur lequel repose ce programme? Le ministre a d'ailleurs dit la semaine dernière qu'il avait été bien utile.

L'hon. David Crombie (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit la semaine dernière, il est vrai que le programme d'allocations familiales a bien servi la population. Je ne peux cependant donner suite à la requête du député, car, je le répète, mon ministère est en train de voir comment nous pourrions aider davantage les nécessiteux par le truchement du programme d'allocations familiales, du crédit d'impôt au titre des enfants et de l'exemption. Mon ministère essaie également de voir s'il y a moyen d'aider avant tout les plus démunis, c'est-à-dire les jeunes, les personnes âgées, les femmes chefs de ménage, les invalides et les handicapés. C'est le genre de programme que le gouvernement voudrait instituer.

M. Blaikie: Monsieur l'Orateur, si le ministre ne veut pas garantir à la Chambre que le gouvernement maintiendra le principe d'universalité, principe que nous tenons à défendre, peut-il garantir à la Chambre que l'argent que le gouvernement parviendra à économiser en appliquant les mesures que l'honorable ministre est en train d'examiner servira à aider les Canadiens à faible revenu au lieu d'être remis au président du Conseil du Trésor et sacrifié sur l'autel de la modération au détriment de ceux qui s'attendaient à ce que le gouvernement allège leur fardeau fiscal et qui constatent maintenant qu'il fait le contraire?